

Agadir 1960

VII

L'ÉPREUVE

Dans le courant du mois d'août, les dispositions nécessaires au démarrage des déblaiements d'immeubles du secteur de la ville nouvelle étaient prises.

L'opération avait nécessité trois jours d'études préliminaires Elle commençait maintenant avec des moyens appropriés : elle allait durer près d'un an et coûterait 1 milliard 500 millions de francs marocains.

Comme pour l'opération « déménagement », les services de la province, sous l'autorité et avec l'expérience administrative du gouverneur, le docteur Benhima, les mesures avaient été arrêtées avec un soin minutieux.

Elles purent paraître à certains d'une rigueur excessive, mais la stricte application du droit des gens rendait nécessaire cette rigueur.

Dans les décombres de la Kasbah et des villages de Yachech,

en raison de la légèreté des matériaux, le travail était assez facile. Sur les ruines des immeubles de construction récente, où les fers à béton étaient enchevêtrés, le travail serait long et pénible.

Le docteur Benhima avait eu l'occasion de préciser aux sinistrés français tout le souci que son gouvernement prenait pour les recherches de leurs disparus, dans le plus grand respects de leurs traditions et dans le but de réduire au minimum, sinon à néant, le contentieux en cours.

Le déblaiement allait évidemment amener la découverte de milliers de cadavres restés prisonniers des décombres. Les injections de chlorure de chaux et de Crésyl faites dès le quatrième jour qui suivit la catastrophe avait limité leur décomposition. C'est complètement desséchés et momifiés, et souvent squelettiques, qu'ils apparaissaient aux sauveteurs. Les services spéciaux chargés de l'identification comportaient des représentants de l'administration civile ou de la police et un médecin qui procédaient obligatoirement à ces opérations, lesquelles étaient fréquemment difficiles, voire même impossibles.

Pour les familles, pour les témoins, pour ceux qui déblayaient, pour tous, ce fut souvent pénible, atroce.

Et parfois, pour adoucir l'épreuve, les uns et les autres étaient obligés de détourner l'attention des familles pendant que les services sanitaires procédaient discrètement à la mise en bière des restes d'un mari, d'une mère, d'un enfant.

Mais des centaines, pour ne pas dire des milliers, de restes humains resteraient confondus avec les gravats accumulés et, avec eux, disparaîtraient dans les bennes des bulldozers et iront combler les ravins. Et combien d'autres, sans doute, seront enfouis sur place, toujours par les mâchoires des engins de terrassement, lorsqu'ils aplaniront le terrain, car du quartier de Talbordj, il ne restera qu'une colline pelée où, çà et là, un bouquet d'arbres, épargné par les engins, rappellera qu'ici se trouvait une petite place ombragée où flânaient et palabraient les musulmans. Ce fut encore une dure épreuve.

*
**

En septembre 1960, la revue La Nature publiait un important article du professeur J.-P. Rothé intitulé :



Les sinistrés assistent au déblaiement mais n'y participent pas...







Et de Talbordj, il ne restera qu'une colline pelée, où, ça et là, un bouquet d'arbres rappelle qu'ici se trouvait une petite place...

« Le tragique bilan des séismes de 1960 incombe en grande partie à la mauvaise qualité des constructions. »

Reprenant les informations des quatre-vingt-dix stations de sismologie qui avaient enregistré la secousse d'Agadir ; et les confrontant avec les observations qu'il avait faites sur place, soit sur le terrain, soit en reconnaissance aérienne, l'éminent sismologue déterminait le point moyen de la zone pléistocéiste, autrement dit l'épicentre, par 30° 27' nord et 9° 37' ouest, c'est-à-dire à 1 kilomètre au nord du village de Yachech ; quant à la profondeur du foyer, elle pouvait être comprise entre 2 et 3 kilomètres.

Selon l'expression même de J.-P. Rothé dans cette étude, le séisme d'Agadir avait été brutal et constituait « un terrible *coup au but* » ; et pourtant chaque année plus de cent cinquante séismes dépassent en énergie celle qui s'est libérée dans le séisme d'Agadir ».

Comparant ce séisme à quelques autres célèbres et le considérant pour UN, le professeur Rothé démontre que le séisme d'Orléansville fut trente-trois fois plus fort que celui d'Agadir, celui de San Francisco, en 1906, cinq mille fois plus fort, quant au tremblement de terre dit de Lisbonne et qui en 1755 détruisit cette ville et fut ressenti jusqu'au Maroc, il était quatre-vingt mille fois plus puissant que celui d'Agadir.

Faisant le point des observations qu'il avait pu faire à Agadir, le professeur Rothé constatait avec raison que, même situés tout près de l'épicentre, des immeubles bien construits, comme la poste de Talbordj, avaient été épargnés, alors que tout le reste de ce quartier populaire, construit en mauvaise maçonnerie, n'était plus que ruines.

L'effondrement de certains bâtiments comme l'hôtel « Saada » démontre que l'accélération verticale a été très importante, et que les murs et piliers n'ont pu supporter l'augmentation de charge qui en a résulté. Et l'éminent sismologue résume ainsi ses observations :

« C'est aux architectes qu'il appartient de rechercher pourquoi certains bâtiments ont mieux résisté que d'autres. Il est extrêmement souhaitable qu'une documentation aussi complète que possible soit recueillie sur chacune des constructions importantes de la ville : l'établissement de fiches statistiques indiquant les éléments essentiels de la construction et son comportement au séisme apporterait des renseignements certainement

très fructueux pour la réalisation des constructions antisismiques. »

Récapitulant les catastrophes de cette année tragique, le professeur Rothé disait dans cette étude :

« La succession rapide des secousses désastreuses qui ont touché tour à tour Mélouza en Algérie, Agadir au Maroc, Lar en Iran et surtout une grande partie du Chili central a vivement ému l'opinion publique qui s'est demandé si nous assistions à une recrudescence peut-être inquiétante de l'activité sismique... en fait, l'énergie sismique qui s'est libérée en ces quelques mois reste bien inférieure à celle qui avait marqué certaines années, l'année 1906 par exemple, au cours de laquelle cinq grands séismes de magnitude supérieure à 8 (Agadir : magnitude 5,75) avaient ébranlé la Californie, la Colombie, le Chili, les Aléoutiennes et la Nouvelle-Guinée. »

Passant ensuite à la comparaison des séismes, le professeur Rothé groupait ceux de Mélouza, Lar et Agadir sur la zone sismique dite méditerranéenne ou alpine, qui s'étend des Açores à la Birmanie en s'infléchissant vers l'Afrique du Nord.

Il remarquait pour Agadir un caractère spécial : c'est qu'aucune secousse désastreuse n'était connue antérieurement à celle du 29 février 1960, sauf peut-être celle qu'un voyageur français signalait en 1731, Santa Cruz (Agadir) ayant été entièrement détruite par un tremblement de terre cette année-là. C'est ce qui expliquerait la date de 1732 inscrite sur le fronton de la porte de la Kasbah.

On apprenait un peu tard ce détail et le professeur Rothé faisait remarquer avec raison que les observations des cinquante dernières années, et aussi les documents historiques les plus précis possible, devaient être pris en considération.

L'importance des dégâts et le grand nombre de victimes d'Agadir étaient dû à cette ignorance des faits antérieurs comme à celles des considérations de séismotectonique qui avaient permis aux constructeurs de bâtir sans aucun souci des dangers sismiques.

Le professeur Rothé, en préconisant pour les régions menacées (Iran, Turquie, Grèce, Afrique du Nord, etc.) des constructions antisismiques, faisait remarquer que pour la plupart des catastrophes de 1960 les opérations de sauvetage avaient été particulièrement lentes et difficiles.

Il préconisait que des plans comme celui d'Organisation de secours français (I.O.R.S.E.C.) doivent être généralisés ; un matériel spécial (camions, bulldozers, chalumeaux) devant pouvoir être acheminé rapidement et complété par des groupes hélicoptérés ou parachutés, bref l'utilisation des moyens modernes, à condition qu'ils soient soigneusement prévus à l'avance.

*
**

La catastrophe d'Agadir et les difficultés de porter secours aux victimes avaient impressionné fortement tous les spécialistes.

Il était temps, en effet, de songer à organiser un secours international.

À la suite de sa visite à Agadir, M. Bernard Lafay avait lancé l'idée d'une organisation internationale de secours. Il avait concrétisé cette idée en l'adressant, sous forme de question écrite, au ministre des Affaires étrangères, le 27 avril.

Paul Clos, l'ingénieur en chef des Travaux publics qui avait dirigé les opérations de secours à Agadir, avait été envoyé en mission par le gouvernement français en Iran, lors du séisme de Lar, fin avril 1960, et au Chili fin mai.

Il avait déjà publié, en avril, une série d'articles préconisant l'association humaine devant les catastrophes naturelles et ses observations, après ces cataclysmes, méritaient d'être prises en considérations.

Aussitôt après son voyage au Chili, il avait dressé un projet de création d'une organisation internationale de sauvetage et de secours, l'O.I.S.S., qui avait été remis à la délégation permanente de la France aux Nations-Unies, en juin 1960, après avoir été imprimée sous forme d'une plaquette avec l'aide de M. Benjamin Jonca, industriel et directeur de journaux.

Paul Clos avait été profondément ému de voir, surtout à Agadir, tant de blessés emmurés et qu'il avait été impossible de sauver ; il pensait qu'il ne fallait pas que, lors de catastrophes qui s'abattent sur le monde, des êtres humains restent ainsi sans qu'on puisse, matériellement, les secourir.

Dans son projet de création à l'échelon mondial d'un orga-

nisme de secours et de sauvetage, il prévoyait l'utilisation de l'énorme potentiel humain, matériel et sanitaire, de toutes les armées, pour l'utiliser à des fins pacifiques et humanitaires.

C'était véritablement une oeuvre admirable de paix et de progrès social.

L'article 57 de la Charte des Nations Unies permettait à la Haute Assemblée d'adopter cette organisation comme une institution spécialisée dont l'article précité prévoyait la possibilité d'existence et d'utilisation.

Tous les organismes intergouvernementaux existant, la F.A.O. (Alimentation et Agriculture.), l'O.M.S. (Santé) et le Fonds monétaire international, etc. pourraient, devraient même, être en liaison avec l'Organisation internationale de sauvetage préconisée par Paul Clos.

Mettre à la disposition des malheureuses victimes de catastrophe tous les moyens prévus pour des alliances militaires, c'était une idée admirable.

En organisateur averti, il avait tout prévu dans son projet, depuis le secrétariat permanent siégeant à Genève, le financement international, la constitution et l'entraînement d'unités médicales, les équipes d'experts, les interprètes, les télécommunications.

Paul Clos faisait remarquer qu'à Agadir il y avait eu le miracle de la présence de la base aéronavale intacte et celle de l'escadre qui croisait au large.

« Est-il possible de laisser les victimes de catastrophes à venir à la merci d'un tel hasard providentiel ? » concluait-il.

Revu en détail et modifié dans sa structure administrative, le projet faisait l'objet d'une seconde étude dans laquelle l'O.I.S.S. était complétée par un Bureau international de sauvetage (B.I.S.) plus simple et plus souple, à la disposition duquel les États tiendraient leurs moyens.

Le projet du B.I.S. fut déposé en août 1960.

Depuis 1960, l'O.N.U. est en possession des projets d'O.I.S.S. et de BIS.

Certes, la Haute Assemblée a dû se pencher avec intérêt sur cette belle idée.

À l'heure où ces lignes sont écrites, rien n'a été fait, semble-t-il pour passer du projet à la réalisation.

Il était nécessaire que les rescapés se groupent en vue de défendre, en bloc et séparément, leurs intérêts respectifs.

Alors que, sur place, et dans le cadre marocain, une association s'était déjà formée groupant tous les sinistrés de toutes nationalités en tant que résidents au moment du séisme, aucun groupement n'existait encore à l'échelon des nationaux français.

Comme en toutes les circonstances semblables, il fallait qu'un homme s'attelle à la tâche, et la tâche était d'autant plus ardue que les rescapés étaient dispersés.

Maurice Lansade, industriel et commerçant établi à Agadir depuis 1950, y songea dès le lendemain du séisme.

Dès que le bouclage sanitaire fut décidé, mettant à profit la période de quarante jours pendant lesquels, comme les autres rescapés, il ne pouvait retrouver ses biens, il vint à Paris et jeta les premières bases de son projet en constituant « l'Association française des sinistrés et rescapés d'Agadir » dont il établit le siège social à Paris, et déposa les statuts à la préfecture de la Seine.

Le groupement était constitué ; il devait être agréé officiellement le 4 août 1961 par décret paru au *Journal officiel*, mais dès sa formation il recevait de nombreuses adhésions. Maurice Lansade était le président de cette association, et il était secondé par un autre sinistré, Gilbert Strauss.

L'action des deux hommes allait-elle être couronnée de succès ? L'avenir le dirait, mais ils ne ménageaient pas leur peine. Dès la formation de l'Association française des sinistrés et rescapés d'Agadir, ils hantaient les couloirs des ministères, frappant à toutes les portes et remuant ciel et terre pour obtenir en faveur des sinistrés français le maximum d'aide gouvernementale.

Mais si le gouvernement français avait mis tout en oeuvre pour voler au secours de ses ressortissants lors de la catastrophe, il s'obstinait à considérer les rapatriés d'Agadir au même titre que d'autres.

Le séisme n'ayant pas eu lieu en France, le gouvernement ne pouvait accorder, disait-il, aucune aide particulière aux sinistrés d'Agadir.

Toutefois, l'ambassade de France à Rabat avait ordonné une procédure accélérée et prioritaire à tous les dossiers des res-

capés d'Agadir sollicitant leur rapatriement, et l'attribution de prêts d'honneur ou de réinstallation.

Inlassablement, les animateurs de l'association allaient continuer à tirer les cordons de sonnettes, à solliciter des audiences, à écrire aux ministres des Affaires étrangères et des Finances et même à la présidence de l'Assemblée nationale et à la présidence de la République.

L'association poursuivait sans relâche son action en faveur des sinistrés français et, le 22 février 1967, M. Chaban-Delmas, député-maire de Bordeaux et président de l'Assemblée nationale, dans une lettre adressée à Maurice Lausade, proposait une reprise générale de l'affaire à l'échelon du Premier ministre et d'essayer de présenter au gouvernement des solutions pratiques.

*
**

Dès le 24 décembre 1960, le gouvernement avait lancé la procédure d'expropriations en vue de la reconstruction dans les zones prescrites par les sismologues, et le 19 janvier 1961, huit cents logements étaient remis à des familles marocaines.

Le lendemain même, le gouvernement était amené à démentir une information publiée dans un journal allemand qui accusait le gouvernement marocain d'avoir détourné des sommes destinées à la reconstruction et précisait que la reconstruction de la ville attendrait la somme de 24 milliards de francs. Quant aux dons nationaux et internationaux, ils s'élevaient à 1 milliard 400 millions et étaient déposés à un compte hors budget portant le n° 109-05. La somme citée ne comprenait pas les 500 millions affectés par la Croix-Rouge pour la reconstruction de l'hôpital, somme qui était toujours en sa possession.

*
**

La fin du mois de février 1961 marquait le premier anniversaire des derniers jours d'Agadir et, un an après, les mêmes dates allaient être marquées par des événements pénibles, dramatiques ou tragiques.

Depuis un certain temps déjà, le gouvernement français prenait à sa charge le rapatriement des corps des victimes civiles

et avait informé les familles qui désiraient que les restes de leurs disparus soient ramenés en France.

Les exhumations avaient été effectuées et les corps devaient être déposés dans des cercueils plombés. Un navire de débarquement de la Marine nationale, le L.S.T. *Argens*, avait été désigné pour leur transport. La funèbre opération eut lieu le samedi 25 février.

Les cercueils furent amenés sur les quais du Fort.

Tous les Gadiris rescapés étaient présents.

Devant les cercueils, l'abbé Berthier récitait les prières des morts que toute l'assistance reprenait.

Les opérations d'embarquement furent extrêmement longues, d'autant plus que sur le même navire était chargée une grande partie du matériel de la base aéronavale, laquelle était en voie de dissolution.

Avec leurs morts, les Gadiris survivants de la catastrophe voyaient s'en aller la base qui faisait tant partie de leur vie. Il semblait que tous les bruits du port s'étaient tus ; on n'entendait plus que le murmure des prières, le crissement des câbles des engins de levage et les commandements donnés à mi-voix.

L'ambassadeur de France, M. R. Seydoux, avait tenu à venir saluer les corps des victimes et les familles.

Dans la soirée, le L.S.T. *Argens* quittait Agadir.

Un communiqué du ministère des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre annonçait ce départ et l'arrivée probable à Marseille de l'*Argens* dans les premiers jours de mars. Le même communiqué précisait que les cercueils des militaires et de leurs familles seraient dirigés directement sur les centres régionaux du ministère des Anciens Combattants.

Quant aux corps des victimes civiles, ils seraient restitués aux familles à Marseille, dans les locaux de la direction du ministère.

Le lendemain, dimanche 26 février, fut triste pour les survivants demeurés à Agadir.

L'intense émotion et la pénible attente devant les cercueils la veille avaient durement ébranlé leur moral, mais un autre coup allait lui être porté dans la journée.

Dans la soirée, une nouvelle incroyable arrivait de Rabat la mort de S.M. Mohammed V.

Pour le Maroc, c'était un rude coup ; pour les rescapés musulmans d'Agadir c'était le coup de grâce à leur moral, et pour les Européens une épreuve de plus. Ils sentaient bien que, sans être troublée, la situation politique du pays risquait d'être modifiée. Ils avaient tous, par ailleurs, beaucoup d'estime pour le souverain défunt ; de son vivant, en effet, Mohammed V réunissait toutes les qualités de finesse et d'agréable simplicité. Respectueux des traditions du vieux Maghzen, il sut néanmoins innover et modifier ce qu'il y avait parfois de désuet dans le respect des traditions.

Très versé dans les lettres musulmanes, il n'en était pas moins attentif à toutes les réalisations de la science. Il était compagnon de la Libération.

Le 28 février, à 11 h 45, jour pour jour, heure pour heure, après la visite affectueuse que Mohammed V avait faite à la ville martyre, le corps du souverain défunt quittait le Palais royal de Rabat pour sa dernière demeure.

Le 2 mars 1960, on s'en souvient, le prince héritier, rapportant à la presse les paroles de son père, avait annoncé la décision prise par S.M. Mohammed V, qui dans un élan de foi sincère, irraisonné peut-être, mais généreux, avait affirmé que, jour pour jour, le 2 mars 1961, elle entrerait dans sa bonne ville d'Agadir reconstruite.

En ce 2 mars 1961, Mohammed V reposait près de ses ancêtres dans la terre marocaine ; le prince héritier était devenu Hassan II ; quant à Agadir, elle avait décidé de renaître de ses ruines.

Dans le discours qu'il avait prononcé le 30 juin 1960, lorsqu'il avait posé la première pierre de la nouvelle Agadir, S.M. Mohammed V avait dit :

« ... Nous demandons au Tout-Puissant sa miséricorde pour les victimes et, pour leurs parents et pour nous-mêmes, le courage de ceux qui, dans le malheur les frappe, disent :

Nous appartenons à Dieu et nous revenons à Lui. »

*
**

Les événements dramatiques devaient continuer à se succéder, marquant à la fois et successivement tout l'attachement français à la terre d'Afrique.

Le samedi 22 avril, les cendres du maréchal Lyautey et de son

épouse quittaient le Maroc pour être inhumées en France.

Le cercueil du fondateur du Maroc moderne avait été transféré de Rabat à Casablanca par un train spécial. Une cérémonie officielle avait marqué ce départ de la capitale marocaine, et aux ministres français des Armées et des Affaires étrangères s'étaient joints le ministre de la Maison royale, représentant le roi Hassan II, et de nombreuses personnalités françaises et marocaines.

À Casablanca, c'est devant plus de dix mille personnes que la dépouille de Lyautey l'Africain fut portée à bord du croiseur Colbert et saluée une dernière fois.

*
**

Depuis longtemps, les opérations d'évacuation de la base avaient été minutieusement préparées. Dès le quatrième trimestre de l'année 1960, des études précises avaient été faites ; elles consistaient notamment à l'évaluation exacte du cubage et du tonnage des matériels à rapatrier. Ce volume estimé se montait à huit mille mètres cubes. L'évacuation devait se faire entre le 20 janvier et le 30 avril 1961. La plus grande partie de ce matériel devait être rapatriée par cinq navires de la Marine nationale du type L.S.T., le reste par cargo. Quant à certains matériels précieux, ils seraient rapatriés par avion.

Les autorités militaires françaises laissaient à Agadir la quasi-totalité des infrastructures, bâtiments et hangars, et tout l'équipement nécessaire à l'activité aéronautique du terrain, le balisage, la tour de contrôle avec ses appareils radio, la météo.

Le 29 avril au matin, le capitaine de frégate Thorette faisait une visite d'adieu au gouverneur de la province, le docteur Benhima, qui le reçut ensuite en compagnie des derniers officiers français encore présents et des officiers marocains du 1^{er} bataillon des F.A.R. qui allaient prendre, à la base, la suite de la Marine française.

Cette réunion, empreinte de franche cordialité, rendit sans doute moins pénible aux officiers français les dernières heures passées à Agadir.

Les couleurs furent rentrées pour la dernière fois le 29 au coucher du soleil.

Le lendemain dès 8 heures, les véhicules du 1^{er} bataillon étaient alignés sur la route.

Un soldat portant le pavillon chérifien et une garde pénétrèrent alors sur la base.

Le commandant Thorette inspecta ce détachement qui lui rendit les honneurs.

Il rejoignit alors la piste, serra les mains des membres du consulat venus le saluer, puis monta dans le dernier « Lancaster » avec lequel il fit plusieurs passages sur la base et sur cette ville d'Agadir à laquelle la Marine française était attachée par tant de liens.

Un officier et quelques hommes restaient encore à la base pour assurer ce dernier décollage : l'officier des équipages Ternisien, le maître fusilier Magloire et deux ou trois autres.

Le 1^{er} mai, le L.S.T. *Chélif* quittait Agadir avec à son bord les cent trente officiers, officiers-mariniers et matelots qui étaient encore sur place, et arrivaient à Toulon le 5. Les dernières caisses de matériel en provenance de la base les accompagnaient.



Agadir 1960

ÉPILOGUE

La volonté de reconstruction de la ville, affirmée par S.M. Mohammed V puis par son fils Hassan II, s'était exprimée dès la fin de la quarantaine sanitaire par la construction d'une première cité ouvrière, et peu après par le déblaiement massif. Elle devait continuer à se manifester par la suite, et Agadir, née avec le siècle, détruite par un sursaut de la nature, se voulait d'être une des villes les plus modernes d'Afrique.

Les suggestions faites par Le Corbusier lors de sa visite à Rabat le 26 mars 1960 n'avaient pas, semble-t-il, été retenues.

Au mois d'août 1960, une équipe d'urbanistes rassemblant des architectes marocains et français avait présenté un plan qui fut agréé par le roi.

Si l'ancien site, fort malencontreusement placé sur l'un des principaux accidents de l'écorce terrestre, était définitivement

abandonné, la nouvelle Agadir serait construite un peu plus au sud, sur la partie qui avait été épargnée par le séisme.

Néanmoins, les architectes avaient été amenés à étudier des constructions aséismiques. Et la nouvelle Agadir allait être rebâtie une fois encore selon les normes de l'architecture moderne la plus avancée, et en se référant à la charte d'Athènes rédigée dès 1943 par Le Corbusier par les services de l'Urbanisme, formés par Michel Ecochard, qui avait tracé la première Agadir.

C'est toute une équipe qui s'attela à cette tâche exaltante et voulut que la nouvelle Agadir fût une oeuvre d'ensemble, à l'égard de Brasilia et Chandigarh.

La nouvelle ville allait être conçue de façon à être favorable aux piétons par de vastes espaces publics et verts, avec au centre un parc de cinq hectares, où des arbres déjà hauts donnent un ombrage agréable, cependant que les fontaines jailliront des bassins.

Et dans ce pays fortuné, qui fut jadis le jardin des Hespérides, en ce siècle de loisirs et de tourisme, les efforts des pionniers des années trente et des hommes entreprenants des années cinquante allaient se voir récompensés, et leurs projets réalisés, mais sans eux.

Agadir, qui, il y a seulement quinze ans, ne figurait même pas sur les cartes et les itinéraires touristiques, mais qui était entrée dans l'Histoire à plusieurs reprises, bruyamment ou tragiquement, figure maintenant dans le catalogue d'une célèbre organisation de vacances qui a installé là-bas un de ses plus luxueux clubs, et qui annonce dans son programme : « Agadir, la Miami marocaine, offre à ses visiteurs ses neuf kilomètres de plage de sable... dominée à l'horizon par les cimes du Haut Atlas... c'est un havre de beauté et de repos. »





BIBLIOGRAPHIE

LIVRES

« TIMÉE » et « CRITIAS » de Platon, traduit par Albert Rivaud
Édition «Lés belles Lettres ».

CONTES ET LÉGENDES DU MAROC - par Ch. Quinel et A. de
Montgon. Éditions Nathan.

TERRE DES HOMMES - de A. de Saint-Exupéry.

SMARA - Carnets de route de Michel Vieuchange. Plon Éditeur.

RAPPORTS DIVERS

Compte rendu de Missions de l'amiral Georges Cabanier,
commandant l'Escadre (extraits)

Compte rendu d'activité de la base du capitaine de frégate
Thorette.

Rapport géologique - par R. Ambroggi, ingénieur géologue en
chef ministère de l'Economie Nationale à Rabat.

Publications du Bureau Central Séismologique International
(extrait d'une étude par M. Jean Debrach)

« Progrès de la Médecine et responsabilité du Médecin » - par le
Prof. Hamburger

Projet de création d'un Bureau International de sauvetage dressé
par M. Paul Clos, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.

PRESSE QUOTIDIENNE ET PÉRIODIQUE

PUBLICATIONS ET REVUES

Bulletin d'information de la Marine (extraits)

« Jardin des Arts », NI 146. Article de Michel Ragon.

« Esculape » - article du Docteur P.-J. Corson

Revue « La Nature » - Le tragique bilan des séismes de 1960 - par
J.-P. Rothé, professeur à l'Université de Strasbourg, secrétaire
général de l'Association internationale de séismologie.

« Nord-Sud » 1934

Tous les organes de langue française parus en France, au Maroc,
en Belgique et en Suisse.